



Assureur pro demande remboursement sinistre

Par **Jannah13**, le **16/11/2018** à **13:03**

Bonjour

Je viens faire appel à vous concernant un courrier qui m'a été envoyé par mon ancien assureur pro (mma).. En effet il y a quelques mois (fev/mars 2018) mon associé et moi dirigions une un garage auto (sas)..le projet n'était pas rentable nous avons été contraints de déposer le bilan. Quelques semaines avant sa fermeture (comme par hasard).. Notre garage a été cambriolé (nous avons perdu plus de 20000eur de matériel comprenant également certaines pièces de véhicules appartenant à des clients (ns étions assurés tt risque).. Après expertise nous ne serons indemnisés qu'à hauteur de 7300euros!le 14.11.18 je reçois un courrier de l'assurance me réclamant par envoi de lettre recommandée à mon domicile le remboursement de la dite somme "précisant que le chargé de mission a relevé de fortes incohérences dans la matérialité des faits".. "sans réponse sous 15 jours nous mettrons en place une procédure contentieuse" Euhh ? C'est quoi on a menti ? Et l'expertise elle sert à quoi ? Et sur quels arguments ou faits précis se sont-ils basés ? Bref on a déjà perdu très cher et la on ne demande rembourser une somme que nous n'avons plus !

Ma question est : sont-ils en droit de nous demander le remboursement sachant en plus que la société n'existe plus ? Quelles démarches peut-t-on faire pour éviter toute procédure coûteuse ? Merci à vous

Par **aie mac**, le **16/11/2018** à **23:24**

Bonjour

[citation]le chargé de mission a relever de fortes incohérences dans la matérialité des faits[/citation]

La charge de la preuve de votre fausse déclaration volontaire est à charge de l'assureur. Réclamez les éléments qui étayent ce qui ne sont manifestement que des soupçons... et démontez-les.

Par **Jennah13**, le **16/11/2018** à **23:36**

Merci bcp pour votre réponse..! En effet je vais rédiger un courrier en ce sens..